

L'INFO RENTRÉE 2022-2023

de l'École des Deux-Ruisseaux

Préscolaire



1^{er} juillet 2022

Chers parents,

Ces vacances marquent la fin de la garderie pour votre enfant. En septembre, ce sera la rentrée au préscolaire! Ce sera un moment important pour votre enfant et pour votre famille. Sachez que notre équipe attend ce moment avec impatience! Profitez de l'été pour jouer et intégrer les petites activités de transition à votre horaire : le coloriage de Gribouille, l'exploration de la cour d'école, un pique-nique devant l'école, l'écoute du livre audio, l'écoute du message des enseignantes, l'achat de matériel scolaire, etc. Autant d'occasions pour apprivoiser le nouveau monde qui s'ouvrira à votre enfant! Pour le préscolaire, la rentrée progressive aura lieu du 31 août au 6 septembre et l'horaire régulier entrera en vigueur le 7 septembre.

Merci de votre confiance! Ensemble, nous soutiendrons votre enfant dans cette belle aventure! Passez de merveilleuses vacances et au plaisir de se revoir !

M^{me} Lise Cyr, directrice
M^{me} Vickie Gravelle, directrice adjointe

Fermeture pour la période estivale

L'administration sera fermée du 6 juillet au 10 août inclusivement.



Pour nous joindre 819-771-1472

Service de l'administration de l'école	Poste
M ^{me} Renelle Nadeau, secrétaire scr.deux-ruisseaux@csspo.gouv.qc.ca	828 700
M ^{me} Marie-Eve Latreille, agente de bureau agbu.deux-ruisseaux@csspo.gouv.qc.ca	828 703
M ^{me} Lise Cyr, directrice lise.cyr@csspo.gouv.qc.ca	828 701
M ^{me} Vickie Gravelle, directrice adjointe vickie.gravelle@csspo.gouv.qc.ca	828 711
M ^{me} Josée Bolduc, technicienne en service de garde sdg.deux-ruisseaux@csspo.gouv.qc.ca	828 791
M ^{me} Stéphanie Dussiaume, éducatrice classe principale sdg.deux-ruisseaux@csspo.gouv.qc.ca	828 792
Site Web de l'école https://deuxruisseaux.csspo.gouv.qc.ca/	



Rentrée scolaire 31 août

Pour les parents des élèves du préscolaire, une convocation de la part de l'enseignante de votre enfant est annexée à ce document pour annoncer l'heure de votre rendez-vous lors de cette première journée.

L'équipe-école attendra les élèves de la 1^{re} à la 6^e année dans la cour d'école.

Des détails suivront au mois d'août concernant la rentrée !

Horaire des élèves du préscolaire

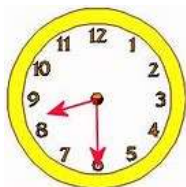
À compter du 7 septembre

AM 8h50 à 12h13 Dîner 12h13 à 13h30 PM 13h30 à 15h



Horaire des élèves du primaire

AM 8h50 à 12h13 Dîner 12h13 à 13h30 PM 13h30 à 15h53



Ponctualité et matériel scolaire

Chaque jour, assurez-vous que votre enfant arrive **avant** la cloche. Dès son arrivée le matin, votre enfant doit avoir: son sac à dos, sa boîte à goûter identifiée, ses collations suffisantes pour la journée et des vêtements adéquats selon la température.

Transport scolaire

En août prochain, le service du transport scolaire enverra, aux parents concernés, les informations pertinentes concernant le transport scolaire. Si votre enfant est admissible au transport, vous avez jusqu'au 8 août 2022 pour demander une modification à ce service. Toute demande effectuée après cette date ne sera traitée qu'après le 16 septembre 2022.

Service de garde

Si vous avez besoin de ce service, vous avez jusqu'au **8 août** pour demander une modification de service auprès de la technicienne du service de garde, Josée Bolduc, à sdg.deux-ruisseaux@csspo.gouv.qc.ca.

Toute demande après cette date sera traitée après le 16 septembre.

Les heures de service : 7h à 8h50, 12h13 à 13h30, 15h53 à 17h30

Consultez le *Guide d'utilisation pour les parents 2022-2023* sur notre site Web.



Dîneurs



Pour l'élève qui mange à l'école, la tarification annuelle selon l'utilisation du service pour l'année basée sur 5 jours par semaine est de **304,20 \$**, autant pour les élèves marcheurs et que les élèves transportés par autobus. Les frais sont payables **dès la première journée d'école**. La politique impose des frais uniformes à l'ensemble des écoles du centre de services scolaire.

Pour ceux et celles qui n'ont pas déjà avisé que leur enfant dînerait à l'école durant l'année scolaire, veuillez communiquer avec Marie-Eve Latreille, agente de bureau, **avant le 8 août** à agbu.deux-ruisseaux@csspo.gouv.qc.ca.

Toute demande après cette date sera traitée après le 16 septembre.

Repas



Si votre enfant mange à l'école (service de garde ou dîneur), il devra apporter un **dîner froid** ou un repas dans une bouteille thermos dans sa boîte à goûter. **Aucun four à micro-ondes** n'est disponible pour réchauffer les repas.



Fournitures scolaires

La liste est disponible sur le site web de l'école, sous l'onglet Parents > Rentrée préscolaire 2022 <https://deuxruisseaux.csspo.gouv.qc.ca/>. Il est essentiel de respecter cette liste et de ne pas faire d'ajout. Il est important **d'identifier tous** les articles personnels et scolaires de votre enfant. (Politique CSPO 60-22-40)



Frais scolaires

La liste des frais scolaires est disponible sur le site web de l'école, sous l'onglet Parents > Rentrée préscolaire 2022, ainsi que la procédure acceptée pour les modes de paiement, **Internet et Intérac**. Aucun argent, ni chèque ne sera accepté.



Traiteur

Le traiteur « Le Villageois » offrira à nouveau son excellent service à notre école à partir du **12 septembre**. Le traiteur offre des repas chauds complets, 4 menus, dont les coûts varient entre 5,85 \$ et 7,00 \$, seront offerts. Des instructions vous seront transmises au début de la rentrée en septembre.

Voici leur site web <https://villageois.ca/>



Mozaïk Portail Parents

MOZAÏK Portail offre une foule d'outils qui encouragent la collaboration et la communication entre les établissements, les élèves ou leurs parents, peu importe qu'ils soient au primaire ou au secondaire! À l'automne, nous vous enverrons le numéro de fiche de votre enfant par courriel. Après avoir reçu ce message, nous encourageons les parents des élèves du préscolaire à créer leur compte sans tarder. Sur le portail, vous trouverez le bulletin scolaire de votre enfant ainsi que votre reçu fiscal à la fin février. Chaque année, le moment venu, c'est aussi via cette plateforme que vous devrez réinscrire votre enfant.

<https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Calendrier des réunions Réservez votre soirée !



Vous êtes convoqués, en début d'année, pour une réunion d'information avec l'enseignant ou l'enseignante de votre enfant. Les dates des rencontres sont :

Niveaux	Dates	Heures	Endroits
préscolaire	29 août	18h30	Classe
1 ^{re} année	15 septembre	17h30	Classe
2 ^e année	8 septembre	17h	Classe
3 ^e année	14 septembre	17h30	Classe
4 ^e année	29 août	18h	Salle polyvalente
5 ^e année	15 septembre	17h	Classe ou virtuel au choix prof
6 ^e année	29 août	16h30	Gymnase ou virtuel

Assemblée générale annuelle

L'École des Deux-Ruisseaux tiendra son assemblée générale annuelle le mardi **6 septembre 2022 à 18 h 30** pour tous les parents ayant des enfants inscrits et admis à notre école. Un courriel sera envoyé en septembre à ce sujet.

Nous avons 3 postes disponibles pour les parents ! Nous avons besoin de vous au conseil d'établissement.

RÈGLES DE SÉCURITÉ AU GYMNASSE

Lors des cours d'éducation physique, votre enfant doit avoir ses **OUTILS** de travail:

-Une paire d'espadrilles de course à semelle qui ne marque pas le plancher

Une chaussure doit maintenir le pied dans une position stable et amortir les chocs lors des déplacements et d'arrêts brusques afin de réduire le risque de blessures. Elle doit permettre au pied de se plier ou de pivoter sans crainte.



Privilégier des espadrilles que votre enfant peut attacher seul. Pour les enfants du préscolaire et de la première année, les attaches de type velcro sont souvent le meilleur choix. Pour les autres niveaux privilégier le laçage.

-Un pantalon de sport

Un pantalon d'éducation physique est ample et extensible à la taille tel que le pantalon de jogging. Votre enfant pourra le porter en partant de la maison le matin de son cours d'éducation physique. Les pantalons de "jeans" et les ceintures ne sont pas acceptés.



-Un chandail à manches courtes

Une manche courte est confortable et surtout sécuritaire.



-Les bijoux

Pour la sécurité de votre enfant et des autres, **les bijoux ne sont pas acceptés.**



Afin d'éviter les blessures, il est fortement recommandé d'avoir **les cheveux attachés.** De plus, il est déconseillé d'avoir des ongles artificiels (longs).

**N.B. : Les espadrilles à roulettes sont interdites (sécurité)
Le costume est obligatoire aux 2^e et 3^e cycles**

Les éducateurs physiques

En fin de compte, ne te laisse pas impressionner par les marques de commerce et la publicité. Achète une chaussure confortable qui t'assure la **STABILITÉ**, l'**AMORTISSEMENT**, la **FLEXIBILITÉ** et l'**ADHÉRENCE** qui te permettra de faire des activités physiques avec plaisir et en toute sécurité.

